



## Bienvenue !

L'organisme de formation en santé mentale du Centre Hospitalier de la Chartreuse est heureux de vous accueillir dans le cadre de vos projets de formation continue !

Le centre hospitalier La Chartreuse, acteur incontournable et reconnu pour son expertise en santé mentale, s'est engagé dans une démarche de partage et de construction d'actions de formation. Nous avons à coeur de transmettre savoirs et expertises sur la santé mentale.

Pour que votre formation soit enrichissante et qualitative, cette fiche pratique fournit les informations importantes sur son déroulement.



## Lieux et horaires

Nos formations se déroulent soit sur notre établissement ([plan interactif](#)), soit dans votre établissement, soit dans des salles louées à l'extérieur dont l'adresse vous est communiquée via votre convocation.

Les horaires des formations en présentiel sont habituellement les suivants :

- 9h00-12h15 (dont 15 min de pause)
- 13h15-17h15 (dont 15 min de pause)

mais sont susceptibles d'être aménagés.



## Accès

Pour accéder au Centre Hospitalier La Chartreuse **En voiture ou en vélo** Vous pouvez emprunter l'entrée principale située au 1 boulevard Chanoine Kir, à côté du terrain de camping. De nombreux parkings sont à votre disposition au sein de l'établissement.

**En train** Vous pouvez venir à pied en empruntant le passage Henri Vincenot, côté avenue Albert 1er. Comptez une quinzaine de minutes pour arriver au Centre Hospitalier en passant par l'entrée située rue du Faubourg Raines.

**En Tramway** Vous pouvez prendre la ligne T1 Dijon Gare > Quétigny Centre – Arrêt terminus Dijon Gare ou ligne T2 Valmy > Chenôve Centre – Arrêt Dijon Gare, puis suivre les indications notées ci-dessus.

**En bus** Vous pouvez prendre les lignes 3 ou 13 – Arrêt CH La Chartreuse  
[Plan interactif](#)



## Présence et assiduité

Vous devez être présent(e) aux horaires indiqués de la formation ou convenu avec votre formateur. En cas de retard, d'absence ou d'imprévu, il est impératif de prévenir dans les meilleurs délais votre correspondant OFSM (03 80 42 48 12) ou votre formateur.

Le contrôle de l'assiduité des apprenants est assuré par votre signature chaque demi-journée de la feuille d'émargement.

Ces signatures conditionne la remise de votre attestation de formation qui sera envoyée ainsi qu'à l'établissement par voie électronique la semaine suivant le stage.



## Déjeuner

Si la formation se déroule au sein du Centre Hospitalier, les stagiaires ont la possibilité de déjeuner au self des salariés en achetant des tickets au service financier (bâtiment administration, rez-de-chaussée)(paiement par chèque ou espèce).

### Tarifs tickets self 2024 :

- Tickets à 10,87 € : 1 entrée, 1 plat unique, 1 fromage, 1 dessert, 1 boisson, 1 café, 1 pain.
- Tickets à 8,69 € : 1 entrée, 1 plat unique, 1 pain, 1 café ou 1 plat unique, 1 dessert, 1 pain, 1 café.

Si la formation a lieu hors de la Chartreuse ou de votre établissement, des indications sur l'organisation du temps de déjeuner vous seront transmises.



## Accessibilité

Vous êtes dans une situation passagère ou définitive de handicap et avez besoin de conseils et/ou d'une aide spécifique.

En toute confidentialité, vous contacter le référent handicap au 03 80 42 48 12 pour évaluer ensemble, la possibilité d'adaptation de votre formation choisie à vos besoins.

Organisme de formation en santé mentale  
du Centre Hospitalier de la Chartreuse  
1 boulevard Chanoine Kir - BP 23314 - 21033 DIJON



Le Centre Hospitalier de la Chartreuse est certifié QUALIOPI dans la catégorie "Action de formation".

Votre contact : Mathilde MESSELET  
03 80 42 48 12 / ofsm@chlcdijon.fr

Pour en savoir plus, visitez [www.ch-lachartreuse-dijon-cotedor.fr](http://www.ch-lachartreuse-dijon-cotedor.fr)



## Règlement intérieur

Celui-ci a été adressé par mail lors de l'envoi de votre contrat formation et/ou convocation. Il est consultable sur notre site internet [www.ch-lachartreuse-dijon-cotedor.fr](http://www.ch-lachartreuse-dijon-cotedor.fr). Toute présentation en formation vaut acceptation de ce dernier. Le règlement intérieur s'applique aux stagiaires de la formation professionnelle continue qui doivent s'y conformer sans restriction ou réserve.



## CGU

Les conditions générales de vente sont disponibles sur notre site Internet [www.ch-lachartreuse-dijon-cotedor.fr](http://www.ch-lachartreuse-dijon-cotedor.fr). Nous vous invitons à les consulter si ça n'est pas déjà fait.



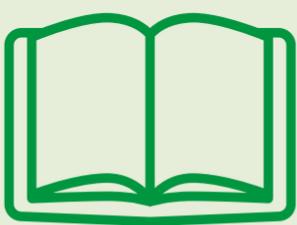
## Notre engagement qualité

L'OFSM, organisme de formation en santé mentale, a obtenu la certification Qualiopi au titre des actions de formation. Cette accréditation exigeante n'est pas seulement une reconnaissance de la qualité de nos formations, mais elle garantit également notre engagement global pour l'adaptation aux besoins des stagiaires et du secteur, la pertinence et l'actualisation des contenus, un suivi personnalisé des stagiaires, la transparence dans la communication... contribuant ainsi à l'amélioration constante de nos services.



## Votre satisfaction

À la fin de votre formation, nous aimerions recueillir votre avis sur l'ensemble de l'expérience de formation. Vous recevrez un questionnaire qui vous permettra d'évaluer l'organisation de la session, les conditions d'accueil, les méthodes pédagogiques, etc. De plus, quelques mois après la formation, un deuxième questionnaire vous sera envoyé afin de recueillir vos impressions à froid. Ces retours font l'objet d'un enregistrement et d'une analyse, contribuant ainsi à notre démarche d'amélioration continue de la qualité de nos services.



## Ressources documentaires

Lors de votre formation, vous seront remis en version papier ou numérique, des supports pédagogiques comprenant les apports essentiels de la formation, une documentation pédagogique et une bibliographie.

Le Centre hospitalier La Chartreuse abrite aussi un Centre de Documentation. Il est destiné à l'ensemble des professionnels de santé du Centre hospitalier, aux étudiants et stagiaires en formation ainsi qu'aux patients et propose un grand nombre d'ouvrages et de périodiques.

Il est ouvert du lundi au vendredi de 13h30 à 17h.



## Un peu d'histoire

Fondé au XIII<sup>e</sup> siècle à Dijon, l'Hôpital de la Chartreuse a évolué au fil des siècles, passant d'une institution religieuse à un centre hospitalier. Initialement géré par les moines Chartreux, il a été transformé en hôpital en 1791 pendant la Révolution française. L'établissement est renommé pour son riche patrimoine, abritant des éléments tels que le Puits Moïse, un ouvrage hydraulique médiéval remarquable. La chapelle de la Chartreuse de Champmol, d'architecture gothique flamboyant, était initialement dédiée aux ducs de Bourgogne. Aujourd'hui, l'Hôpital de la Chartreuse intègre harmonieusement ce patrimoine historique, offrant des services de santé modernes à la communauté.

Horaires d'ouverture des visites : 9h30 – 17h30 tous les jours

Organisme de formation en santé mentale  
du Centre Hospitalier de la Chartreuse  
1 boulevard Chanoine Kir - BP 23314 - 21033 DIJON



Le Centre Hospitalier de la Chartreuse est certifié QUALIOPi dans la catégorie "Action de formation".

Votre contact : Mathilde MESSELET  
03 80 42 48 12 / [ofsm@chlcdijon.fr](mailto:ofsm@chlcdijon.fr)

Pour en savoir plus, visitez [www.ch-lachartreuse-dijon-cotedor.fr](http://www.ch-lachartreuse-dijon-cotedor.fr)